

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-dixième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 19 novembre 2021, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS**

Julien Pierre Arsenault	Agent de recherche et de planification, Faculté des sciences de l'éducation
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la vie étudiante
Zoé Coté	Étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Lucias Flores Eschaiz	Étudiante, représentante de la Faculté de science politique et de droit
Ugo Horel	Étudiant, représentant des groupes étudiants
Jean Horvais	Professeur, Département d'éducation et formation spécialisées
Doris Jeannotte	Professeure, Département de mathématiques
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales et diplomatiques
Jeanne Morissette	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Sylvie Quéré	Directrice des Services de soutien et de développement académiques
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante

### **MEMBRES ABSENTS**

Kathy Bates	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences
Frédéric Gagnon-Girard	Étudiant, représentant de la Faculté des sciences humaines
Antoine Goutier*	Directeur du Bureau de l'évaluation et de l'analyse financières
Lotfi Khribi*	Chargé de cours, Département de mathématiques

### **OBSERVATRICES, OBSERVATEURS**

Stéphanie Gadoury	Directrice du Bureau des services-conseils
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes aux Services à la vie étudiante
Alexandre Lamarre	Directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la vie étudiante
Ariane Spenard-Bourdua	Étudiante, Faculté de communication

---

\* Absence motivée

## **SECRETARIAT DES INSTANCES**

Jean-Philippe Gingras                      Directeur  
Simon Bossé-Pelletier                    Chargé d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Jean-Christian Pleau préside la séance et Jean-Philippe Gingras agit à titre de secrétaire, assisté de Simon Bossé-Pelletier, chargé d'instances.

---

Le président souhaite la bienvenue aux membres et observatrices, observateurs.

Il annonce qu'il s'agit de la première présence des personnes suivantes :

- Lucia Flores Eschaiz, représentante de la Faculté de science politique et droit;
- Ariane Spenard-Bourdua, qui agira à titre d'observatrice dans l'attente de sa nomination à titre de représentante étudiante de la Faculté de communication;
- Alexandre Lamarre, directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la vie étudiante, qui siège à titre d'observateur régulier;
- Simon Bossé-Pelletier, chargé d'instances.

Le président ajoute que l'assemblée accueillera une invitée :

- Katyna Rivard, directrice intérimaire de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers, pour la présentation du point 3.3, Toilettes inclusives.

### **1. Points statutaires**

#### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

En raison de l'indisponibilité d'un invité, le retrait du point suivant est demandé :

#### **3.2 Présentation sur le prénom choisi**

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Doris Jeannotte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

#### **1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2021**

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Il est demandé de retirer le nom de Doris Jeannotte de la liste des présences et de l'inclure dans la liste des absences excusées.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyé par Julien Pierre Arsenault, le procès-verbal est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

## **2. Sujet pour adoption**

### **2.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-170-2.1)**

Le tableau des nominations est présenté aux membres avec, y figurant, le nom des personnes désignées dans les derniers jours.

Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres étudiantes, étudiants à transmettre les nominations qui permettraient de pourvoir certains autres postes, le cas échéant. Quelques noms sont ajoutés en séance.

Les résolutions suivantes sont adoptées.

#### **RÉSOLUTION 2021-CVE-860**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-170-2.1;

ATTENDU la nécessité pour les membres étudiantes, étudiants de désigner une personne représentante au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jasmin Roy, appuyé par Ugo Horel, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Jeanne Morissette, étudiante au programme de maîtrise en orthopédagogie, à titre de membre étudiante du Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2021-CVE-861**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-170-2.1;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en fait le lieu privilégié des étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagères, usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jasmin Roy, appuyé par Ugo Horel, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité des usagers des Services à la vie étudiante :

- Lucia Flores Echaiz, étudiante au programme de maîtrise en droit, à titre de membre désignée par les associations étudiantes facultaires, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2022;
- Patriciane Justine Makouo, étudiante au programme de doctorat en sociologie, à titre de membre élue à l'assemblée des groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2022;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2021-CVE-862**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-170-2.1;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante portant sur la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jasmin Roy, appuyé par Ugo Horel, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Remi Grenier, étudiant au programme de baccalauréat en science politique, à titre de membre désigné par les associations étudiantes facultaires, pour un mandat prenant effet, le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2021-CVE-863**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-170-2.1;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants, et plus particulièrement l'article 6.6.2;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jasmin Roy, appuyé par Ugo Horel, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de reconnaissance des groupes étudiants :

- Andréa Spirito, étudiante au programme de baccalauréat en communication (journalisme), à titre de membre représentant les groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2022;
- Justyne Labonté, étudiante au programme de baccalauréat musique, à titre de membre représentant les groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2022;
- Myriam Bravo, étudiante au programme de maîtrise en communication, à titre de représentante des groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants;
- Émilie Giroux-Gareau, agente de recherche et de planification, à titre de membre institutionnelle, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 31 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2021-CVE-864**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-170-2.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 portant sur la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les postes vacants au Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jasmin Roy, appuyé par Ugo Horel, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de financement des projets étudiants :

- Zoé Côté, étudiante au programme de baccalauréat en urbanisme, à titre de membre représentant les associations étudiantes facultaires, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2023;
- Julie Bouchard, étudiante au programme de certificat en études féministes, à titre de membre représentante des groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2023;
- Étienne Beaulieu, étudiant au programme de certificat en planification financière, à titre de membre représentant des groupes étudiants, pour un mandat prenant effet le 19 novembre 2021 et se terminant le 30 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. Présentations

#### 3.1 Rapport annuel 2020-2021 des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-170-3.1)

Le directeur des Services à la vie étudiante présente le rapport annuel 2020--2021 des Services à la vie étudiante, tel que déposé en annexe. Celui-ci expose les faits marquants de cette année et souligne quelques statistiques importantes.

Il présente les trois principaux axes qui ont occupé la direction des SVE durant la dernière année. D'abord le volet innovation qui a permis notamment la mise en place d'un espace de clavardage pour les étudiantes, étudiants afin d'être en mesure de leur répondre rapidement et de les orienter vers les bonnes ressources. Il évoque également la mise en œuvre du Plan d'action en santé mentale qui vise à répondre aux besoins de la communauté et principalement des étudiantes, étudiants des cycles supérieurs.

Le deuxième axe concerne la réactivité face à la situation pandémique actuelle. À titre d'exemple, le Centre sportif a dû s'adapter aux règles sanitaires changeantes en offrant une formule hybride de sa programmation. De plus, le Bureau des affaires étudiantes a rapidement accompagné les différentes associations étudiantes pour l'organisation et la tenue des assemblées générales annuelles en ligne.

Finalement, afin de répondre le plus adéquatement aux différents besoins de la communauté étudiante, comme troisième axe, un effort particulier a été fait dans la collecte de résultats positifs et concrets, notamment via un sondage effectué auprès des Services-conseils et en chiffrant le soutien aux projets étudiants et l'attribution de bourses d'implication.

Le directeur des Services à la vie étudiante termine en évoquant les grands axes pour 2021-2022 : bienveillance, collaboration, communication.

Aucun point n'est soulevé à la suite de la présentation.

#### 3.2 Point retiré

#### 3.3 Toilettes inclusives [Invitée : Katyna Rivard, directrice intérimaire de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers] (Annexe CVE-170-3.3)

Le président accueille Katyna Rivard, directrice intérimaire de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers.

Le directeur des Services à la vie étudiante précise que l'objectif de cette présentation est d'offrir un portrait de la situation actuelle et des actions à venir. La directrice intérimaire de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers présente ensuite les différents types de toilettes sur les campus et nous cite quelques chiffres. L'Université possède notamment 209 toilettes accessibles, dont 38 avec ouvertures par portes automatiques, 18 toilettes individuelles non genrées et inclusives ainsi que 2 toilettes du même type en format 3 cabines. Il y a 67 toilettes inclusives planifiées qui ne nécessitent que de petits ajustements au niveau de l'infrastructure. Il est important de rappeler que la notion de toilette inclusive concerne également

le volet accessibilité (physique ou sensorielle) et comporte des infrastructures spécifiques comme, par exemple, une table à langer et une poubelle à seringues.

La mise en place des toilettes inclusives sera incorporée dans les différents chantiers et projets de construction de l'Université. Ces travaux seront parfois faciles à réaliser puisque de simples adaptations pourront être faites, mais, dans d'autres cas, l'infrastructure complète devra être repensée.

L'intervenante termine en mentionnant l'installation prochaine d'une salle d'allaitement au pavillon Hubert--Aquin. Celle-ci sera la deuxième implantée après celle qui se trouve au pavillon President-Kennedy.

Le vice-recteur à la Vie académique conclut la présentation en soulignant qu'il retient l'existence de toilettes inclusives sur les différents campus, et qu'il y a une volonté d'en développer davantage. Il remercie ensuite Katyna Rivard pour sa présentation et celle-ci quitte la séance.

## **4. Sujets pour discussion**

### **4.1 Salle de recueillement**

Un membre demande s'il y a eu des avancées au sujet de l'implantation d'une salle de recueillement à l'Université. Le directeur du Bureau des affaires étudiantes aux Services à la vie étudiante répond à ce sujet qu'il existe des enjeux en ce qui a trait à la disponibilité des locaux. En effet, il existe un besoin criant d'espace et l'Université doit procéder en priorisant la mission institutionnelle. À titre d'exemple, l'Université, en vertu de la Politique n° 32 de reconnaissance des associations étudiantes de programmation et de la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants, doit fournir des locaux aux groupes étudiants et associations étudiantes et cette obligation n'est pas pleinement remplie à l'heure actuelle. De plus, différents lieux de culte existent à moins de 10 minutes de marche de l'Université, permettant de répondre à des besoins de recueillement. Il y a donc un choix à faire puisque de nombreux regroupements sont à la recherche d'espace. Le vice-recteur à la Vie académique confirme qu'il y a un enjeu de priorisation. Il rappelle que ce projet a été mentionné dans le cadre du dossier du panier de services de SVE à l'automne 2018, mais qu'il n'a pas fait l'objet de discussion depuis.

### **4.2 Salle de socialisation – Bar (Annexe CVE-170-4.2)**

Un membre souligne la volonté de plusieurs étudiantes et étudiants de remettre de l'avant une salle de socialisation avec permis d'alcool, de type bar, gérée par les étudiantes, étudiants à l'emplacement de l'ancien bar Le Département.

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite se voir préciser si la demande vise un lieu de socialisation ponctuel ou continu puisqu'il ne s'agit pas d'un projet de même envergure. Il lui est spécifié qu'il s'agit d'un lieu de socialisation similaire à l'ancien établissement.

Un membre étudiant souligne que la salle privée offerte dans ces espaces était un lieu très apprécié pour tenir des activités sociales, notamment en raison de son coût peu élevé et du matériel audio-visuel disponible. De plus, contrairement aux espaces détenus par des entreprises privées tout autour du campus, il fait valoir qu'un lieu géré par les étudiantes, étudiants sous la forme d'un organisme à but non lucratif, comme les cafés étudiants, permettrait de mieux répondre aux besoins de la communauté. Finalement, il mentionne que le sentiment d'appartenance que suscite d'un tel lieu favorise grandement les collaborations au sein de la communauté étudiante.

Le vice-recteur à la Vie académique précise que la salle de l'ancien bar Le Département est appelée à être reconfigurée et il fait valoir que l'offre de services de ce type dans le quartier est abondante. Également, il note qu'il est possible d'organiser des événements sociaux ponctuels à l'intérieur des murs de l'Université dans les balises autorisées par la Direction de la santé publique.

Un membre voudrait savoir quel est l'avenir du lieu occupé par l'ancien bar Le Département et auprès de quelle instance la partie étudiante peut faire valoir son argumentaire à ce sujet.

Le vice-recteur à la Vie académique confirme que le Comité de la vie étudiante est un bon endroit pour présenter un argumentaire pour ce faire, qu'il entend bien le besoin de socialisation et la demande de favoriser la création d'un espace pour ce type d'activités. Concernant le premier point, il ne dispose pas de l'information détaillée puisqu'il s'agit d'un projet relevant du Services des entreprises auxiliaires relevant du Vice-rectorat à l'administration et aux finances.

Le directeur des Services à la vie étudiante affirme être ouvert à discuter des besoins de la communauté étudiante au sujet d'un espace de socialisation. Un membre demande s'il est possible de créer un groupe de travail à ce sujet. Le vice-recteur à la Vie académique confirme que le directeur des Services à la vie étudiante rencontrera les étudiantes, étudiants concernés et en fera rapport au Comité par la suite.

## **5. Points d'information**

### **5.1 Informations du président**

Aucune information n'est présentée.

### **5.2 Informations générales**

#### **5.2.1 État des lieux de la pandémie en rapport avec les Services à la vie étudiante**

Le directeur des Services à la vie étudiante fait un état des lieux de la pandémie en rapport avec les Services à la vie étudiante. Il souligne le retour des équipes sportives et la tenue de collations des grades. La vie reprend doucement ses droits sur les campus. Il en profite pour rappeler que le nombre de personnes lors des rassemblements est toujours de 25 à l'intérieur et de 50 à l'extérieur. Le vice-recteur à la Vie académique ajoute que le trimestre d'hiver sera probablement reconduit avec les mêmes modalités académiques.

À cette occasion, le directeur des Services à la vie étudiante fait une mise au point concernant les séances de photos pour les personnes finissantes. Les associations étudiantes désirant en organiser qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur (ex. : dans un studio) de l'UQAM doivent faire signer au photographe un formulaire d'engagement relatif au respect du nom, de l'image et de la réputation de l'UQAM. De plus, le Bureau des diplômés pourrait organiser des séances photos pour les personnes n'y ayant pas accès, notamment les étudiantes, étudiants effectuant un baccalauréat par cumul. Un membre salue l'initiative et soulève l'idée de varier les canaux de communication afin de bien rejoindre tout le monde.

Ce même membre demande également des précisions quant à l'utilisation des tasses personnelles dans les différents cafés étudiants. Le directeur des Services à la vie étudiante évoque l'évolution des règles sanitaires et affirme qu'un suivi sera fait sur ce point. Enfin, un membre pose une question quant à certaines portes barrées et demande quel est l'état de la



situation. Le directeur des Services à la vie étudiante prend note de la situation et en fera un suivi. Il complète en rappelant qu'ouvrir une entrée supplémentaire implique le déploiement d'un dispositif sanitaire afin de respecter les consignes de la santé publique.

### **5.2.2 Comité des usagers**

Le directeur des Services à la vie étudiante informe les membres qu'un projet de modification au Règlement de régie interne du Comité des usagers des Services à la vie étudiante est en préparation étant donné la restructuration récente qui a eu lieu. L'objectif demeure de maintenir un comité des usagers, mais à l'heure actuelle, les noms des services ont été changés et quelques-uns ne relèvent plus des Services à la vie étudiante. Un comité des usagers élargi permettrait d'inclure le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante ainsi que le Service des relations internationales et diplomatiques.

### **5.3 Registre des suivis (Annexe CVE-170-5.3)**

Le directeur du Secrétariat des instances présente le registre des suivis, tel que déposé en annexe. Le premier suivi vise les problèmes informatiques concernant les listes de membres et les listes d'envoi des associations étudiantes. Le vice-recteur à la Vie académique mentionne avoir sensibilisé directement le vice-recteur aux Systèmes d'information à ce sujet.

Ensuite, le vice-recteur à la Vie académique souligne que les travaux se poursuivent à propos du statut de parent-étudiant et qu'il y a eu quatre rencontres à ce sujet depuis le début du trimestre. Des consultations sont aussi envisagées.

Un membre demande à ce que soit ajouté au registre des suivis un point au sujet du Comité institutionnel en matière d'écoresponsabilité (CIME) et du Plan d'action intégré en matière d'écoresponsabilité 2020-2024 (PAIME). Il souhaiterait obtenir une mise à jour des travaux réalisées par les groupes de travail mobilisés dans le cadre du PAIME. Le directeur des Services à la vie étudiante annonce que des représentantes, représentants du CIME pourraient être invités à faire une présentation de leurs activités au mois de janvier prochain. Le sujet est inscrit au registre des suivis.

## **6. Divers**

Une membre soulève la situation problématique d'une étudiante ayant des besoins particuliers pour ses examens. Le directeur des Services à la vie étudiante avisera le directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante et celui-ci fera un suivi à ce sujet.

## **7. Dépôt de document**

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 50 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

Le président

Le secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XXXX 2021.

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

### Ordre du jour

#### Cent soixante-dixième assemblée ordinaire, le 19 novembre 2021, 9 h 30

#### 1. Points statutaires

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2021

#### 2. Sujet pour adoption

- 2.1 Tableau des nominations

#### 3. Présentations

- 3.1 Rapport annuel 2020-2021 des Services à la vie étudiante
- 3.2 Point retiré
- 3.3 Toilettes inclusives  
[Invitée : Katyna Rivard, directrice intérimaire de la planification immobilière au Service de la planification et des projets immobiliers]

#### 4. Sujets pour discussion

- 4.1 Salle de recueillement
- 4.2 Salle de socialisation – Bar

#### 5. Points d'information

- 5.1 Informations du président
- 5.2 Informations générales
  - 5.2.1 État des lieux de la pandémie en rapport avec les Services à la vie étudiante
  - 5.2.2 Comité des usagers
- 5.3 Registre des suivis

#### 6. Divers

#### 7. Dépôt de document

**Prochaine rencontre : 21 janvier 2022**